

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FOURBANNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

vendredi 12 avril 2019

Présents : Marie-Christine GRENET, Fabrice JOURNOT, Laëtitia JOURNOT, David BRANGET, Isabelle MONTENOISE, Gérard MOUGEY, Alain MICHELOT, Stéphane BESNARD, Marlène BALLAND, Rodolphe MULIN.

Absent excusé : Nadine VERNEREY (Procuration à Marlène BALLAND)

Secrétaire: Rodolphe MULIN

La séance commence à 20h15.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

A- COMPTE DE GESTION 2018

Il convient d'approuver le compte de gestion 2018 certifié conforme au compte administratif 2018.

La balance générale de l'exercice 2018 s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement 44203.65 €
Recettes de fonctionnement 65628.17 €

Excédent 21424.52 €

Excédent de Fonctionnement cumulé 31/12/2018 : 90839.11 + 21424.52 = 112264.03 €

Dépenses d'investissement 11635.57 €
Recettes d'investissement 10215.96 €

Déficit 1419.61 €

Excédent d'investissement cumulé 31/12/2018 : 8918.88 - 1419.61 = 7499.27 €

BALANCE GENERALE :

Section de fonctionnement : 112264.03 €

Section d'investissement : 7499.27 €

En conséquence, l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 7499.27 € et l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 112264.03 €

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

L'exposé entendu et après en avoir délibéré, les membres du conseil approuvent le compte de gestion 2018 présenté.

Voix contre : 0 Abstention: 0 Pour : 11

B - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Mme GRENET Marie-Christine, 1er adjointe au Maire présente le compte administratif 2018.

Conformément à la procédure, le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 et constate la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Vote contre: 0 Abstention : 0 Pour : 10

2. BUDGET PRIMITIF 2019

➤ Vote des 3 taxes communales

Il est proposé de voter les taux suivants :

Taxe Habitation : taux de 9.56 %

Taxe Foncier bâti : taux de 3.86 %

Taxe Foncier non bâti : taux de 9.69%

Vote contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

L'exposé du maire entendu le conseil municipal vote à l'unanimité les taux communaux proposés.

➤ Redevance assainissement

Après délibération, la redevance assainissement est maintenue à 1.60 € le m3.

Vote contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

➤ Subvention participation aux classes découvertes

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année scolaire 2019/2020 l'aide habituellement accordée pour les voyages scolaires.

Rappel des conditions :

- Fourniture d'une attestation de l'établissement scolaire.
- Une subvention annuelle par élève
- L'aide est égale à 25% du montant de la sortie, plafonnée à 50 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'aide accordée.

Vote contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

➤ Subvention Comité Local d'Animation

Le Maire propose une subvention de 500 € pour le CLA.

Rodolphe MULIN, Isabelle MONTENOISE et Gérard MOUGEY, membres du Comité Local d'Animation, ne prennent pas part au vote.

Le conseil municipal vote la subvention proposée.

Vote contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

➤ **Subvention Association de chasse**

Après délibération, le conseil municipal propose une subvention de 60 € pour l'Association de chasse.

David BRANGET et Gérard MOUGEY, membres de l'association ne prennent pas part au vote.

Vote contre : 0 Abstention : 1 Pour : 8

➤ **Cartes jeunes 2019/2020**

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler son partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse et d'offrir aux jeunes de la commune "le Pack Avantages Jeunes 2019/2020" aux conditions suivantes :

- Etre âgé de plus de 10 ans et de moins de 26 ans.
- Ne pas être salarié.

Vote contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

➤ **Vote du budget**

BUDGET PRIMITIF 2019:

Section fonctionnement :

Dépenses : 81914.25 €

Recettes : 172531.83 €

Excédent : 90617.58 €

Section investissement :

Dépenses : 38931.16 €

Recettes : 38931.16 €

Excédent : 0 €

Reconnaît un excédent de fonctionnement de 90617.58 € et un excédent d'investissement de 0 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2019.

Vote contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

3. DIVERS

➤ **Nettoyage du village**

La date retenue pour le nettoyage du village est le samedi 18 mai 2019.

➤ **Pylône**

Une visite sur site a eu lieu avec madame le Maire le 9 avril 2019. Une étude d'implantation a été réalisée sur la parcelle ZB24.

➤ **Election européenne**

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019.

Tours de garde du bureau de vote:

8h00- 10h00 : Marlène BALLAND - Fabrice JOURNOT

10h00- 12h00 : Alain MICHELOT - David BRANGET

12h00- 14h00 : Isabelle MONTENOISE - Gérard MOUGEY

14h00- 16h00 :

16h00- 18h00 : Marie-Christine GRENET - Laëtitia JOURNOT

La séance est levée à 22 heures 30.

Le MAIRE de FOURBANNE
Laëtitia JOURNOT